



Au début de chaque année scolaire, **2 Parents-Correspondants sont nommés par classe** pour l'année. Cette nomination se fait en concertation entre l'Apel, la Chef d'établissement et les responsables de lycée.

Il n'est pas nécessaire d'être membre du conseil d'administration de l'Apel pour être Parent-Correspondant.

Les Parents-Correspondants sont des parents d'élèves de la classe qu'ils représentent mais ne doivent pas être parents d'un élève délégué.

### Leur mission ?

Les Parents-Correspondants travaillent en binôme.

Véritables partenaires de la communauté éducatives, ils doivent contribuer à créer le lien entre les familles et la communauté éducative, dans un climat de confiance, respect et bienveillance.

Ils sont soutenus dans l'exercice de leur mission par deux membres de l'Apel dédiés.

### Leur rôle auprès des familles ?

- représenter tous les parents de la classe et, à ce titre, être capables de porter les avis, remarques de chacun, même si cela est contraire à leur position personnelle,
- être à leur écoute en toute discrétion et bienveillance,
- assurer, le cas échéant, un rôle de médiateur entre les familles et la communauté éducative en lien avec l'Apel,
- veiller à la qualité des échanges au sein du groupe des parents de la classe.

### Leur rôle auprès de la communauté éducative ?

- connaître la vie de l'établissement,
- être en contact avec le professeur principal, les élèves délégués et les enseignants de la classe,
- préparer les conseils de classe en coordination avec l'Apel et y participer,  
*NB : les conseils ont généralement lieu à 16h30.*
- Relayer les informations entre les familles et l'établissement

### Leur rôle auprès de l'Apel ?

- participer aux réunions de Parents-Correspondants (1 à 2 dans l'année),
- tenir l'Apel informé de ses actions et de toute difficulté rencontrée sur la classe,
- relayer les communications diffusées par l'Apel auprès des familles,

### Désireux de devenir Parent-Correspondant ?

Voir le formulaire ci-dessous.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante [apel.saintthomas@gmail.com](mailto:apel.saintthomas@gmail.com)

Bien respectueusement  
L'équipe Apel de STV

